

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

6 FÉVRIER 2014

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Conservatoire à  
Rayonnement  
Départemental –  
Demandes de subventions  
auprès du Conseil  
Général des Yvelines**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 10 février 2014  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 7 février 2014  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 février 2014

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quatorze, le 6 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 30 janvier deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIoux, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS\*

\*Monsieur BIHOUIS (sauf pour le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2013)

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOUTIN  
Madame GENDRON à Monsieur AUDURIER  
Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur LAMY  
Madame NICOT à Monsieur SOLIGNAC  
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC  
Madame KARCHI-SAADY à Madame TÉA

Étaient absents:

Madame GOMMIER  
Monsieur PERRAULT

Secrétaire de séance :

Madame GUERRY

**N° DE DOSSIER** : 14 A 05

**OBJET** : CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL - DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

**RAPPORTEUR** : Madame DECASTRO COSTA

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Général des Yvelines subventionne les Conservatoires à Rayonnement Départemental (CRD) au titre de l'aide au fonctionnement, de l'acquisition d'instruments de musique à hauteur de 30 % de la dépense H.T. plafonnée à 5 000 € et pour l'aide à différents projets à hauteur de 30 % du budget engagé, plafonnée à 12 000 €.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental *Claude Debussy* répond aux critères fixés par le Conseil Général des Yvelines notamment grâce à la qualité de son programme pédagogique et de son enseignement avec plus de 800 inscriptions en 2012-2013. Il contribue également à une large diffusion culturelle aussi bien dans que hors les murs.

En 2014, la Ville souhaite solliciter le Conseil Général des Yvelines pour l'aide au fonctionnement du CRD ainsi que pour l'aide à l'acquisition de bassons d'étude afin de permettre à des élèves de débiter l'apprentissage de cet instrument essentiel aux ensembles à vent. Enfin, elle sollicite l'aide en matière de projets dans le cadre des master-classes dans les différentes disciplines enseignées au Conservatoire *Claude Debussy*.

A titre indicatif, le montant prévisionnel des subventions du Conseil Général des Yvelines pour l'année 2014 s'élèverait à 89 000 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter ces subventions au taux maximum auprès du Conseil Général des Yvelines au titre de l'année 2014.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

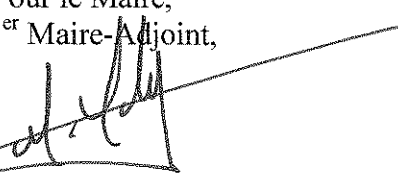
À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général des Yvelines des subventions au taux maximum au titre de l'année 2014 pour :

- le fonctionnement du CRD,
- l'investissement dans l'acquisition d'instruments,
- l'aide aux projets 2013-2014.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC  
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines